ADRESSE

DES AUTORITÉS CONSTITUÉES ET SOCIÉTÉ POPULAIRE,

Séantes à Chaumont, chef-lieu du Département de la Haute-Marne,

ET CITOYENS choisis pour porter à la Convention Nationale, l'acceptation de l'Acte Constitutionnel;

AUX CITOYENS DES DÉPARTEMENS

Qui se disposent à faire marcher une force armée contre Paris.

FRÈRES ET AMIS,

QUEL génie malfaisant a soufflé parmi vous l'esprit d'égarement et de discorde? quel démon préside à vos assemblées, y secoue les torches de la guerre civile? quel est l'objet de ces menaces, de ces imprécations, de ces anathêmes contre

les fondateurs de la République ? Pourquoi ces arrêtés, ces adresses, ces écrits inspirés par un zèle aveugle, accueillis par la défiance, accrédités par le génie des conspirations? Que signifient ces assemblées illégales, ces comités de salut public qui surgissent dans vos départemens, et menacent la représentation nationale? Croyez-vous donc être les seuls amis de la liberté? Vous vous déclarez nos libérateurs ; avons-nous donc demandé vos secours? Sommes-nous dans les fers? Ne connoissons-nous pas nos droits, n'en sommes-nous pas aussi jaloux ; n'avons-nous pas aussi du sang à verser pour les défendre? Depuis quand nos yeux sont-ils fermés sur les dangers de la liberté? Vous voulez la République *une* et *indivisible ;* et, de toutes les parties de la la France, une voix unanime répond : *la Liberté, l'Égalité, la République ou la mort ; mais une République une, indivisible.*

« Paris, dites-vous, vient de faire une troisième insurrection ; « Paris a violé l'intégralité de la représentation nationale ; il a « introduit l'appareil menaçant des armes dans le Sénat ; il a « attenté à la liberté de la Convention ; Paris annonce des projets « ambitieux de suprématie. »

Frères et Amis, écoutez des hommes libres dont le mensonge n'a jamais souillé les lèvres ni corrompu la pensée. Assez près de ce centre d'agitations, nous pouvons en suivre les mouvemens. Nous ne sommes point vendus à la tyrannie. Sous tous les climats, les cœurs Français brûlent également du feu sacré de la liberté. Enfans d'une mère commune, nos intérêts sont les mêmes ; et notre franchise nous donne des droits à votre confiance.

Paris a fait une troisième insurrection ; vous avez applaudi aux deux premières, parce que vous en avez vu les suites heureuses ; jugez de celle-ci par les fruits qu'elle a déjà produits.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Depuis long-temps des mouvemens tumultueux agitoient la Convention; le Français consterné cherchoit par-tout ses représentans, et ne les trouvoit plus; deux partis fortement prononcés se traînoient tour-à-tour dans la fange de la calomnie, s'accusoient l'un et l'autre des malheurs de l'État. « Sans donte, « avons-nous dit, il existe dans le sein de l'Assemblée, une faction « scélérate et conspiratrice qui veut tuer la liberté, qui veut « *léthargiser* le peuple, et, par sa lassitude même, le faire « retomber dans les fers. »

Paris, posté sur le tillac du vaisseau, voyoit les orages s'amonceler de toutes parts; il observoit en frémissant les manœuvres perfides des pilotes conspirateurs qui, déployant toutes les voiles aux vents contre-révolutionnaires, le chassoient avec effort contre les écueils pour le briser.... Il voit le danger. Une immense responsabilité pèse sur la tête de ses citoyens. Un plus long silence trahit la cause publique et va l'accuser au tribunal de la France, de l'univers, de la postérité; déjà deux fois il a sauvé l'État. Le tonnerre de la révolution gronde; à l'instant les hommes du 14 juillet et du 10 août se lèvent. Les coupables pâlissent, le glaive de la loi menace leur tête; une fuite honteuse décèle leurs projets populicides; ils disparoissent en laissant debout la statue de la liberté, dont ils minoient sourdement le piédestal. Les uns vont porter au loin leurs poisons, et l'inoculer dans plusieurs départemens; les autres, associant leurs complots aux armes de nos ennemis, dégradent le caractère auguste de représentant, et ne sont plus que de vils conspirateurs.

Frères et Amis, voilà ces sages que vous défendez?

Depuis cette époque fameuse, avez-vous suivi le cours des événemens? Les voici. Le calme s'est rétabli dans la Convention, malgré les orages qui l'environnent encore; la majesté d'un grand peuple n'a plus été avilie dans ses représentans; les bases

de la félicité publique ont été posées par les mains de la sagesse; LA CONSTITUTION a paru, la statue de la liberté en a tressailli de joie; la France en a poussé des cris d'allégresse; les révoltés de la Vendée en ont tremblé; la victoire a marché devant nos drapeaux; l'orgueil des despotes a plié devant la majesté républicaine.

Pourquoi faut-il qu'un sentiment de douleur vienne se mêler à ceux que nous éprouvons? Un funeste égarement sépare votre cause de la nôtre; vous n'avez point partagé nos sentimens. Ouvrez donc enfin les yeux. Voyez les fruits de cette insurrection si sainte dans son principe, si paisible au moment même de son explosion, si heureuse dans ses suites. Les tyrans sont sur le point d'abandonner la terre de la liberté, si l'arbre de la fraternité la couvre de son ombre.

Les voyez-vous sur tous les points de nos frontières, roder autour de nous, ces monstres sacrés et politiques, nous observer, prêts à profiter de nos fautes les plus légères? Voulez-vous les réjouir? Continuez à affoiblir l'autorité, en usurpant celle qui ne vous a point été confiée; élevez une puissance rivale de la représentation nationale, dirigez contre elle le fer destiné à percer d'autres ennemis; arrêtez les convois militaires; suspendez les secours envoyés contre les rebelles; semez la défiance, la révolte parmi les peuples; donnez enfin le signal de la guerre civile..... Que leur importe de quel côté se range la victoire! le fruit en sera pour eux seuls. Spectateurs avides, frémissant d'impatience, ils attendront que nos efforts nous aient épuisés, pour achever d'accabler le vainqueur et le vaincu. Ah! s'ils faisoient entendre leurs voix parmi nous, ce seroient eux qui nous diroient que *la Convention n'est plus intégrale;* comme si quelques conspirateurs de plus constituoient essentiellement l'intégralité de ce grand corps; comme si l'assentiment donné

par toute la France, aux événemens du 31 mai, à tous les décrets postérieurs, ne couvroient pas, de la manière la plus glorieuse, le bienfait de leur absence.

Citoyens, ce ne sont pas quelques branches parasites que retranche un fer salutaire, qui constituent l'intégralité d'un arbre magestueux et fécond ; ce ne sont pas des hommes dont toutes les démarches respiroient la corruption ; ce ne sont pas les amis de Dumouriez ; ce ne sont pas ceux qui ont fait tous leurs efforts pour arracher le *Néron* Français à la hache des licteurs ; ce ne sont pas ces lâches intriguans qui font l'intégralité de la Convention. L'inviolabilité ne doit exister que pour la vertu, ou bientôt, et nous n'en avons que trop de preuves, elle deviendra l'égide du crime.

Mais, s'ils étoient innocens..... Citoyens, Scipion, accusé par les tribuns, entraîne tout le peuple au capitole ; son dénonciateur resté seul, est forcé de confondre sa honte dans le cortège du vainqueur de Carthage.

S'ils eussent été innocens..... Ah ! ce jour eût été le plus beau de leur vie, ce jour eût été le triomphe de la vertu....

S'ils eussent été innocens..... Ils devoient savoir mourir.

Mais, les lâches, ils ont fui ; ils ont emporté avec eux leur honte, leur rage et leurs poisons. Frères et Amis, en attendant que la loi ait prononcé, que leur fuite, que leur démarche vous instruisent.

N'étoient-ce donc pas eux qui entravoient les travaux de la Convention. Auriez-vous oublié ces scènes affligeantes qui, huit mois entiers, ont prostitué la nation au mépris de tous nos ennemis ? Dénonciations vagues, calomnies atroces, personnalités injurieuses, déclamations forcenées, cris tumultueux ; que dirons-nous encore ? rien n'étoit omis quand il s'agissoit décarter la discussion sur l'acte constitutionnel. Ce

n'est que depuis le 31 mai, que le corps politique a repris sa force et sa vigueur; ce n'est que de ce moment que vos députés ont été libres.

Nous attestons, pour preuve de leur liberté, cette sagesse qui, dans ses vues vastes et bienfaisantes, embrassant tous les droits, tous les devoirs, tous les besoins de l'humanité, a produit cette Constitution faite pour honorer le peuple qui l'enfanta. Ces sublimes conceptions n'entrent point dans des cœurs serrés par la crainte; et la République entière, libre de les accepter, en les couvrant de ses applaudissemens, de ses bénédictions, vous fait un devoir de vous y soumettre: car vous n'êtes qu'une portion du peuple souverain.

Pourriez-vous, en effet, songer à vous séparer de la République? Citoyens, non, non, vous le savez trop bien: regardez les tigres qui vous observent de toutes parts. Le fédéralisme seroit le tombeau de la liberté.

Paris, lui-même, le sait trop bien; son existence est liée à l'unité, à l'indivisibilité de la République: et quel autre intérêt peut-il avoir? *Seul contre tous*, ce fut la devise d'un de nos tyrans; ce ne sera pas celle d'un peuple libre qui a consacré l'égalité. Tout nous répond que Paris ne cherchera point à s'arroger, sur les départemens, une suprématie que les départemens auroient tant d'intérêt et de facilité à lui ravir; et s'il vouloit établir une ligne de démarcation, élever au-dessus de nous une tête orgueilleuse; Citoyens, vous serez là; nous y serons aussi.

Fiers Marseillois, intrépides Girondins, peuples ardens du Midi, nous vous avons dit la vérité: si vos yeux s'y refusent, si vos glaives se levoient contre cette cité que nous admirons, vous nous trouverez serrés autour de la Convention. C'est vous qui donnerez le signal de la guerre civile; c'est de vos rangs

que partiront les premiers coups. Vous répondrez à l'Univers, aux générations futures, du dépôt de la liberté que nous devions leur transmettre ; vous répondrez de tout le sang qui coulera, de tous les malheurs du genre humain.

Citoyens, ne voyez-vous pas que vos démarches enhardissent les calomniateurs de la liberté ? .... « Le voilà, vous disent-ils « avec le sourire amer de la dérision ; le voilà ce gouvernement « tant vanté, seul digne de l'homme : voilà les suites heureuses « de ce système de liberté et d'égalité qui vous transportoit « d'enthousiasme. Où est ce bonheur tant promis ? Aux vices que « vous reprochez au despotisme, vous en ajoutez un qui les fait « oublier tous : l'impuissance de réprimer le mal. »

Laissons les tyrans et leurs vils suppôts calomnier le gouvernement de la nature. Que tous les hommes libres, qui respirent sur le globe, se tendent une main fraternelle : l'union, voilà leur seule force. Que nos bras s'étendent ver les tyrans, pour les écraser ; vers nos frères, pour les embrasser ; vers le ciel, pour le bénir. Vous l'avez dit souvent : *Ceux-là seuls recueilleront les bénédictions du peuple, qui lui donneront une Constitution républicaine.* — La voilà. Osez vous démentir ; osez percer le sein de ceux qui vous l'ont donnée.

Frères et Amis, il est temps de nous réunir, pour nous aimer ; au lieu de nous séparer, pour nous combattre, marchons tous d'un pas égal vers le même but ; élevons tous ensemble le grand trophée de la liberté. Que l'on puisse y lire au 10 août : *La France est libre, elle vient de se vaincre elle-même.* Les peuples y ajouteront : *Ce triomphe a fait la liberté de l'univers.*

Chaumont, le 16 juillet 1793, l'an second de la République française.

Signé F. Usunier, C. F. Godinet le jeune, L. Laurans, J. F. Bellefontaine, S. Légerin l'aîné, C. M. Thibault,

E. N. Boilletot, *Administrateurs du Directoire du Département ;* E. B. Le Piot, *Substituant le Procureur-général-syndic ;* C. Mariotte, *Secrétaire-général.* — N. Louet, De Crenet, A. Girardon, A. Deshayes, *Administrateurs du Directoire du District ;* J. J. Pothier, *Procureur-syndic ;* F. A. Godinet, *Secrét.* — Laloy, *Maire ;* Guénard, P. Nancey, C. Mugnerot, F. Chaloin, P. Degesne, Boudard, *Officiers municipaux ;* Gayard, *Procureur de la Commune ;* Guignard-Carlot, Gouthiere, Deverdun père, Armand, Guignard aîné, Michel, J. J. Lebrun, Renard-Guillemin, L. Gabeur, Légerin, Dupond, Parisot, *Notables.* — Dalle, *Président du Comité de surveillance ;* Carlot, Guignard fils aîné, Pelgrin, Huguenet, *Membres dudit Comité.* — Larcher, *Accusateur public près le Tribunal criminel ;* Cournault, *Membre dudit Tribunal ;* Perron, *Greffier ;* Grammaire, *Huissier.* — P. Mougeotte, *Président du Tribunal du District ;* Fremyot, Moussu, *Membres dudit Tribunal ;* Gombert, *Commissaire national.* — Louet, *Juge de Paix ;* Gloutier, *Assesseur ;* F. Godinet-Gombert, *Greffier.* — Guignard-Cheilley, Girard, Robert, L. Chatelain, *Membres du Tribunal de Commerce.* — Guillaume, *Président du Bureau de Conciliation ;* Voillemier, Nancey, Vauthier, *Membres dudit Bureau.* — Duport, *Directeur de la Régie nationale ;* Quau, Cauvigny, Gilson, Guyton, Borel, *Commis.* — Simonnot, Girardon, *citoyens choisis pour porter à la Convention nationale l'Acte constitutionnel.* — Granjean, Paul, Thévenot, Guenerot, Ariet, France, Paris, Bresson, Girardot, Rousselle, Pringault, Charbey, Bourgis, *Députés de la Société populaire.*

Pour expédition conforme : C. M. THIBAULT, Vice-président;

C. Mariotte, Secrétaire-général.